



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 06 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Etaient excusés : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. GOICOECHEA Iñaki,
A été nommée comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 02 juillet 2021

Date d'affichage : 02 juillet 2021

DECISION N° 5 : REMBOURSEMENT DE FRAIS AVANCES PAR UN ELU POUR L'ACHAT DE LIVRES

Nomenclature : 5.6

La 2ème Adjointe précise à l'assemblée que Monsieur le Maire a acheté dix-huit livres pour le compte de la Commune.

Elle indique que Monsieur le Maire a réglé à titre personnel cette facture pour un montant total de 360 €. Elle propose à l'assemblée de rembourser Monsieur le Maire sur présentation de la facture qu'il a acquitté.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de la 2ème Adjointe et après en avoir largement délibéré

- DÉCIDE de rembourser à Monsieur le Maire la somme de 360 € lié à l'achat de dix-huit livres pour le compte de la commune.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 29 juillet 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 30/07/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 30/07/2021

